

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

DÉVELOPPEMENT ET
TRANSFERT EN
AGRICULTURE



PROGRAMME 775

DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT EN AGRICULTURE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits	7
Justification au premier euro	10

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Valérie METRICH-HECQUET

Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Responsable du programme n° 775 : Développement et transfert en agriculture

Le présent programme est la traduction financière du soutien aux actions de développement agricole et rural, prévu à l'article L. 820-1 du code rural et de la pêche maritime. Conduites par les structures en charge du conseil aux agriculteurs, ces actions visent à assurer la diffusion, auprès des agriculteurs, des progrès techniques et des innovations, notamment ceux développés par les Instituts et centres techniques agricoles.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation mène en ce sens une politique d'orientation et de soutien des structures chargées du conseil et de l'appui technique aux agriculteurs : les instituts et centres techniques agricoles (soutenus par le programme 776), les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles (Coop de France), les organismes chargés de la sélection génétique des animaux d'élevage et certains organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) soutenus par le programme 775.

Le programme 775 est défini en cohérence avec les objectifs du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR) financé par le compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CAS DAR). Pour la période 2014-2020, le ministère a redéfini le PNDAR et ses orientations dans la circulaire CAB/C2013-0003 du 20 juin 2013. La priorité essentielle du PNDAR 2014-2020 est de « conforter le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire » en s'inscrivant dans le cadre du « Projet agroécologique pour la France ».

Ainsi, afin de préserver la diversité de notre agriculture et sa capacité à produire, l'objectif est de conjuguer la recherche de la performance économique et de la performance environnementale, non seulement pour intégrer la dimension environnementale et sanitaire à la production agricole, mais aussi pour réinscrire l'écologie au cœur de l'agronomie et des systèmes de production (agroécologie, services écosystémiques, systèmes à écologie positive) et également pour valoriser les apports de l'agriculture à l'environnement (aménités positives). La prise en compte des enjeux liés au développement durable, tels que la préservation de l'environnement et l'insertion de l'agriculture dans les territoires, est, en effet, essentielle à la viabilité économique à moyen et long terme des exploitations agricoles.

Pour la programmation 2014-2020, l'objectif stratégique poursuivi par le programme 775 consiste ainsi à « orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire (c'est à dire vers l'agroécologie) ». Pour atteindre cet objectif, deux thématiques prioritaires ont été identifiées :

- Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basés sur les principes de l'agroécologie en valorisant l'approche systémique ;
- Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement.

A cet objectif est associé l'indicateur unique suivant : « Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques « conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agroécologie » et « anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement » du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775 ».

Il faut noter :

- qu'à partir de 2016, des appels à projets régionaux en faveur de l'animation des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ont été introduits dans le programme 775. En 2019, 4,9 millions d'euros de crédits du programme 775 ont ainsi été consacrés au financement de ces projets d'appui à l'animation des GIEE ;

- qu'en 2017 a été d'introduit dans le programme 775 un nouvel appel à projets intitulé « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » doté de 1,9 millions d'euros en 2019 ;
- qu'en 2019 a été introduit dans le programme 775 un appel à projets interne au réseau des chambres d'agriculture mis en œuvre par l'APCA à hauteur de 1,8 millions d'euros. Cet appel à projets REFLEX a pour objectif de renforcer la cohérence des actions de développement mises en œuvre par le réseau des chambres d'agriculture.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire
INDICATEUR 1.1	Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques "Conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie", "Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement" du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement et la diffusion de systèmes de production innovants et performants à la fois du point de vue économique, environnemental et sanitaire

INDICATEUR 1.1

Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques "Conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie", "Anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement" du Programme national de développement agricole et rural, par les organismes bénéficiaires du programme 775

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage d'ETP consacrés aux thématiques prioritaires du PNDAR par les organismes bénéficiaires du programme 775	%	66,9	68,8	68,7	69,24	non disponible	>65

Commentaires techniques

Mode de calcul : Le numérateur tient compte du nombre d'ETP consacrés par les organismes bénéficiaires du programme 775 aux deux thématiques prioritaires suivantes du PNDAR : « conception et conduite de systèmes de production basés sur les principes de l'agro-écologie », « anticipation et adaptation aux dynamiques globales de changement ». Le dénominateur comptabilise le nombre total d'ETP consacrés à la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural par les organismes bénéficiaires du programme 775.

Sources des données : Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) – Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Les données sont issues du logiciel DARWIN dans lequel les organismes exécutant des programmes pluriannuels cofinancés par le programme 775 inscrivent annuellement les informations concernant leurs programmes prévisionnels et réalisés. Les chambres d'agriculture, l'APCA, Coop de France et les ONVAR renseignent le logiciel DARWIN depuis 2009 sous le contrôle de la DGPE. Les données enregistrées sur la base de données DARWIN permettent au service de calculer le ratio correspondant à l'indicateur.

ANALYSE DES RÉSULTATS

La prévision 2019 de l'indicateur a été permise par les données communiquées par les organismes bénéficiaires du CASDAR. Les réalisations 2019 ne seront transmises par les mêmes organismes qu'au cours du mois de mai 2020.

L'objectif d'affecter plus de 65% des effectifs financés par le programme 775 à des actions en faveur de l'agro-écologie traduit la volonté du ministre en charge de l'agriculture et de l'alimentation, de mobiliser les moyens du programme au service du projet agro-écologique pour la France.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Développement et transfert	70 000	64 900 000 66 788 464	64 900 000 66 858 464	64 900 000
02 – Fonction support	100 000 98 250	48 000	100 000 146 250	100 000
Total des AE prévues en LFI	100 000	64 900 000	65 000 000	65 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+2 393 775		+2 393 775	
Total des AE ouvertes	67 393 775		67 393 775	
Total des AE consommées	168 250	66 836 464	67 004 714	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Développement et transfert	56 000	64 900 000 62 573 514	64 900 000 62 629 514	64 900 000
02 – Fonction support	100 000 53 250	19 050	100 000 72 300	100 000
Total des CP prévus en LFI	100 000	64 900 000	65 000 000	65 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+14 255 108		+14 255 108	
Total des CP ouverts	79 255 108		79 255 108	
Total des CP consommés	109 250	62 592 564	62 701 814	

Développement et transfert en agriculture

Programme n° 775 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Développement et transfert		64 900 000 62 974 642	64 900 000	64 900 000 62 974 642
02 – Fonction support	100 000 5 080	50 400	100 000	100 000 55 480
Total des AE prévues en LFI	100 000	64 900 000	65 000 000	65 000 000
Total des AE consommées	5 080	63 025 042		63 030 122

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Développement et transfert		64 900 000 62 164 504	64 900 000	64 900 000 62 164 504
02 – Fonction support	100 000 5 080	40 100	100 000	100 000 45 180
Total des CP prévus en LFI	100 000	64 900 000	65 000 000	65 000 000
Total des CP consommés	5 080	62 204 604		62 209 684

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	5 080	100 000	168 250	5 080	100 000	109 250
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	5 080	100 000	8 250	5 080	100 000	8 250
Subventions pour charges de service public			160 000			101 000
Titre 6 – Dépenses d'intervention	63 025 042	64 900 000	66 836 464	62 204 604	64 900 000	62 592 564
Transferts aux entreprises	-20 973		53 174 982	78 984		40 524 083
Transferts aux collectivités territoriales			493 734			394 987
Transferts aux autres collectivités	63 046 015	64 900 000	13 167 747	62 125 620	64 900 000	21 673 494
Total hors FdC et AdP		65 000 000			65 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+2 393 775			+14 255 108	

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Total*	63 030 122	67 393 775	67 004 714	62 209 684	79 255 108	62 701 814

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
05/03/2019		2 393 775		14 255 108				
Total		2 393 775		14 255 108				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		2 393 775		14 255 108				

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Développement et transfert		64 900 000 66 858 464	64 900 000 66 858 464		64 900 000 62 629 514	64 900 000 62 629 514
02 – Fonction support		100 000 146 250	100 000 146 250		100 000 72 300	100 000 72 300
Total des crédits prévus en LFI *		65 000 000	65 000 000		65 000 000	65 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+2 393 775	+2 393 775		+14 255 108	+14 255 108
Total des crédits ouverts		67 393 775	67 393 775		79 255 108	79 255 108
Total des crédits consommés		67 004 714	67 004 714		62 701 814	62 701 814
Crédits ouverts - crédits consommés		+389 061	+389 061		+16 553 294	+16 553 294

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

2,4 M€ d'AE et 14,3 M€ de CP 2018 ont été reportés sur l'exercice 2019 et sont venus abonder les crédits ouverts en LFI.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	65 000 000	65 000 000	0	65 000 000	65 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	65 000 000	65 000 000	0	65 000 000	65 000 000

DÉPENSES PLURIANNUELLES



Développement et transfert en agriculture

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 67 393 775	CP ouverts en 2019 * (P1) 79 255 108
AE engagées en 2019 (E2) 67 004 714	CP consommés en 2019 (P2) 62 701 814
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 0	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 11 168 519
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 389 061	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 51 533 295

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 14 136 723					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0					
	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 14 136 723	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 11 168 519	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 2 968 204
	AE engagées en 2019 (E2) 67 004 714	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 51 533 295	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 15 471 419
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 18 439 623
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 3 503 528
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 14 936 095

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

La majorité des dossiers financés par le programme 775 est payée en deux ans, à hauteur de 85 % l'année d'engagement et de 15 % l'année suivante, ce qui génère des restes à payer d'une année sur l'autre.

Plus d'un tiers du montant des restes à payer concerne des projets pluriannuels : Mobilisation collective pour l'agro-écologie, Groupement d'intérêt économique et environnemental, assistance technique régionalisée, Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole, l'appel à projets REFLEX et actions d'accompagnement.

Près de deux tiers du solde des restes à payer proviennent du solde des subventions des programmes annuels 2019 (programmes de développement agricole et rural des chambres d'agriculture, organismes nationaux à vocation agricole et rural, Génétique animale) qui ne seront versés qu'au deuxième semestre 2020, au regard des compte-rendus de réalisation.

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01

Développement et transfert

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		64 900 000	64 900 000		66 858 464	66 858 464
Crédits de paiement		64 900 000	64 900 000		62 629 514	62 629 514

L'écart en AE entre la LFI et l'exécution 2019 s'explique, pour l'essentiel, par une hausse de l'enveloppe allouée aux appels à projets. A titre d'exemple, le montant des appels à projets, pour l'appui à l'animation des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), est passé de 2,75 M€ dans le PAP 2019, à 4,9 M€ en réalisation.

L'écart en CP entre la LFI et réalisation (de l'ordre de 3,5%) s'explique notamment par le fait qu'une partie des CP des projets pluriannuels, dont les AE ont été engagées en 2019, ne sera payée qu'en 2020 ou 2021.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		70 000		56 000
Subventions pour charges de service public		70 000		56 000
Titre 6 : Dépenses d'intervention	64 900 000	66 788 464	64 900 000	62 573 514
Transferts aux entreprises		53 174 982		40 524 083
Transferts aux collectivités territoriales		493 734		394 987
Transferts aux autres collectivités	64 900 000	13 119 747	64 900 000	21 654 444
Total	64 900 000	66 858 464	64 900 000	62 629 514

Les crédits (en AE) ont été exécutés de la façon suivante :

- 38 445 216 € attribués aux programmes des chambres d'agriculture contribuant aux thématiques prioritaires du PNDAR 2014-2020 ;
- 7 998 730 € attribués au programme de génétique animale ;
- 7 707 920 € attribués aux programmes des ONVAR (dont 2 118 500 € attribués au programme de Coop de France);
- 12 706 598 € (soit 18,9 % du programme) pour financer les 4 projets suivants:
 - « Animation des GIEE » : 4 900 000 €
 - « Assistance technique régionalisée » : 3 999 844 € ;
 - « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » (ARPIDA) : 1 975 000 €;
 - Appel à projets « Cohérence des actions de développement des chambres d'agriculture » (REFLEX) : 1 831 754 €.

Développement et transfert en agriculture

Programme n° 775 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 02**Fonction support**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		100 000	100 000		146 250	146 250
Crédits de paiement		100 000	100 000		72 300	72 300

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	100 000	98 250	100 000	53 250
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	100 000	8 250	100 000	8 250
Subventions pour charges de service public		90 000		45 000
Titre 6 : Dépenses d'intervention		48 000		19 050
Transferts aux autres collectivités		48 000		19 050
Total	100 000	146 250	100 000	72 300

Les crédits de cette sous-action financent les frais de logistique afférents à la gestion et à la mise en œuvre des programmes et projets du programme 775 tels que les frais de fonctionnement (déplacements, réunion, jury, stages, formations), ainsi que les frais engagés pour des travaux d'évaluation des programmes et des projets (comités scientifiques, évaluation externe, etc.) ou de contrôle de l'utilisation des crédits par les corps de contrôle de l'État.

Les engagements effectués en 2019 sur la fonction support du programme 775 s'élèvent à 146 250 €, soit 97,5 % du montant programmé en début d'année. L'écart s'explique par la mobilisation de crédits européens dans le cadre du Réseau rural en lieu et place de crédits du CAS DAR pour la réalisation d'un séminaire sur le Conseil agricole.

SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
ASP - Agence de services et de paiement (P149)	39 000 000	39 000 000	39 557 791	39 923 120
Transferts	39 000 000	39 000 000	39 557 791	39 923 120
FranceAgriMer (P149)	12 000 000	12 000 000	11 949 282	10 763 315
Transferts	12 000 000	12 000 000	11 949 282	10 763 315
CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (P172)	0	0	70 000	56 000
Subventions pour charges de service public	0	0	70 000	56 000
INRA - Institut national de la recherche agronomique (P172)	0	0	90 000	45 000
Subventions pour charges de service public	0	0	90 000	45 000
Total	51 000 000	51 000 000	51 667 073	50 787 435
Total des subventions pour charges de service public	0	0	160 000	101 000
Total des transferts	51 000 000	51 000 000	51 507 073	50 686 435

L'exécution des crédits en AE est conforme à la prévision pour l'ensemble des opérateurs bénéficiaires, à l'exception du CIRAD et de l'INRA pour lesquels aucune prévision n'a été inscrite. L'écart résulte d'une partie des reports d'AE 2018 vers l'exercice 2019.

Quant à l'exécution des crédits en CP, l'écart correspond au solde à payer pour FranceAgriMer et au paiement, pour l'essentiel, des AE reportées de 2018 vers 2019.